



Cadre de vie Environnement

*Rénover
Préserver la ville
avec vous !*

Quatre pôles d'action prioritaire, pour la plupart, réalisables dans le court terme, sauf celui de la voirie

Voirie

- **Rendre les trottoirs aux piétons** et aux personnes à mobilité réduite
- **Suivre un plan rigoureux de réfection** annuelle des rues et des trottoirs
- **Revoir les sens de circulation** en concertation avec les riverains et faciliter le stationnement au cœur de la ville par un système de places "dépose-minute"
- **Améliorer l'éclairage** dans toute la ville particulièrement aux passages piétons afin de garantir la sécurité des habitants

Ces réalisations se feront en concertation avec les Ablonais, afin de répondre à leurs aspirations dans le cadre de l'intérêt général pour vivre dans une ville qui offre une véritable qualité de vie.

Le cadre de vie est l'un des secteurs les plus importants d'une commune. Il la révèle au visiteur, il permet à sa population de s'y sentir bien et d'en être fière.

Pour parler du cadre de vie, il faut :

- lister les nuisances,
- trouver des solutions écologiques, de préférence,
- et qui satisfassent le plus grand nombre

Propreté

- Nettoyer régulièrement tous les quartiers de la ville avec du matériel adapté
- Inciter les Ablonais à mieux respecter leur environnement afin d'éliminer dépôts sauvages et déjections canines qui polluent la ville.

Nuisances sonores

- Défendre les intérêts des Ablonais en matière de nuisances sonores (aéroport, circulations automobile, ferroviaire, fluviale) devant toutes les instances compétentes.
- Accompagner les Ablonais dans leurs démarches d'aide à l'insonorisation.

Espaces verts

- Aménager puis restituer aux Ablonais les parcs et espaces verts de leur ville en les adaptant aux besoins des petits et des grands
- Promouvoir la décoration florale à travers Ablon
- Obtenir une promenade piétonne et cycliste le long de la Seine

Isabelle Pichot

*Entourée de Ginette Jeannot,
Christophe amigo et Stéphane Chénard*

